

TUTORAT UE 7 2013-2014 – SHS

Séance n°6 – Semaine du 03/03/2014

Relation de soin – Profession médicale – Violence et maltraitance ***Visier – Dorandeu***

Séance préparée par Anaëlle BENASSIS (ATP), Cédric RIEDEL (ATM2), Chloé DALARD (ATM2), Menel BOULEFAH (ATM2), Nadir MOUSSAOUI (ATM2), Thibaud CONGE (ATP)

Question Rédactionnelle :

« La relation médecin-malade n'a cessé d'interroger et de fasciner les médecins, les patients, les artistes, les médias, la société en général. En témoignent les nombreuses œuvres dédiées à ce sujet dans le domaine littéraire, pictural, cinématographique et télévisuel, avec, notamment, la multiplication des séries médicales télévisées. Celles-ci, couronnées de succès médiatique, montrent l'intérêt, jamais démenti, du public pour cette relation énigmatique du médecin au malade et à la maladie. Le rapport médecin-malade fait l'objet d'interrogations toujours renouvelées, alimentées par sa médiatisation croissante. Ainsi, il fascine et inquiète : la technicité toujours plus performante tend vers une médecine déshumanisée, toute puissante, source de préoccupations morales et éthiques. Cependant, malgré les prouesses techniques qui permettent d'explorer et de percer certains mystères du corps, le rapport médecin-malade a évolué quant à la forme, mais sans doute pas quant au fond. Il reste une confrontation entre deux êtres : le médecin armé de son savoir, et le malade qui lui confie son corps et son propre savoir. »

http://www.cmge-upmc.org/IMG/pdf/aregan_cinema2.pdf

Place du médecin dans la relation de soin au fil de l'histoire.

QCM n°1 : Concernant la relation de soin, choisir la ou les proposition(s) exacte(s).

- A. La relation de soin est contractualisée par des lois écrites.
- B. Définir une relation de soin par la morale et l'éthique, revient à définir quel type de relation peut être considérée comme bonne.
- C. D'un point de vue économique, la relation de soin est le lieu d'un échange.
- D. Hippocrate est l'un des pères de la médecine occidentale car il instaure la clinique et qualifie la relation de colloque singulier.
- E. Le serment d'Hippocrate instaure des règles de déontologie, qui cadrent la relation autour d'une norme morale.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°2 : La relation de soin selon Hippocrate, choisir la ou les propositions exactes.

- A. Malgré les nombreux succès médicaux, Hippocrate défendait le principe « primum non nocere ».
- B. Le serment d'Hippocrate instaure des principes clés qui sont toujours d'actualité, c'est pourquoi il est

resté inchangé depuis.

- C. La relation de soin instaurée par Hippocrate, confère des devoirs particuliers au médecin.
- D. Le principe de non malfeasance prime dans la relation médecin – malade.
- E. Chaque acte médical comporte toujours un aspect positif et un aspect négatif, cependant la part négative étant infime, il n'est pas nécessaire d'en tenir compte.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°3 : L'éthique médicale selon Beauchamp & Childress, choisir la ou les propositions exactes.

- A. Les principes de Beauchamp et Childress sont des règles établies auxquelles personne ne doit déroger.
- B. Le principe de justice oriente l'action du médecin afin que la relation médecin – malade soit équitable pour chacune des deux parties uniquement.
- C. Si un patient refuse un soin au nom du principe de bienfaisance, il va à l'encontre du principe d'autonomie.
- D. Beauchamp & Childress énoncent quatre grands principes qui servent de repère pour penser l'action.
- E. Ces principes sont éthiques à partir du moment où on les fait fonctionner les uns avec les autres car ils permettent de s'interroger sur le bien fondé de chaque action médicale.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°4 : La philosophie de Georges Canguilhem, choisir la ou les propositions exactes.

- A. Le médecin, en tant que détenteur du savoir universel, initie la relation médecin – malade.
- B. Il qualifie la relation d'asymétrique car elle répond à un besoin du malade.
- C. Le malade ne devient un patient qu'à partir du moment où il demande de l'aide à un professionnel de santé.
- D. La thèse de Canguilhem affirme la primauté des normes sociales dans la relation médecin – malade.
- E. La relation pensée par Canguilhem s'oppose à la relation paternaliste notamment par la centralité de la personne malade.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°5 : Concernant la profession médicale, choisir la ou les propositions exactes.

- A. La médecine comme un art renvoie à sa dimension expérimentale.
- B. La finalité de la médecine c'est la connaissance universelle
- C. La médecine antique est partout pensée de la même manière, elle est unifiée
- D. Le traité Air, Eaux, Lieux du Corpus Hippocratique nous offre aujourd'hui une description des populations antiques
- E. Les praxis permettent la mise en place des technè
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°6 : Concernant la profession médicale, choisir la ou les propositions exactes.

- A. La médecine hippocratique se fonde sur le lien entre la nature, le corps et l'environnement.
- B. Selon la médecine hippocratique, l'observation et l'expérimentation constituent deux de ses fondements.
- C. Selon la médecine hippocratique la sculpture, l'équitation, l'alimentation et la médecine sont des technè.
- D. De nos jours bien que les différentes spécialités médicales se différencient de plus en plus, leur principale finalité reste le soin.
- E. La guérison est la preuve de la réussite de l'action médicale.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°7 : Concernant la profession médicale au cours du temps, choisir la ou les propositions exactes.

- A. Le titre de docteur apparaît au Ve siècle avec l'apparition des premières facultés en Europe
- B. Du XII au XIX e siècle, les savants médecins sont des cliniciens réputés
- C. Depuis l'unification du modèle médical (XIXe siècle), les professions paramédicales ont été définies sur délégation médicale

- D. Le prestige de la profession médicale et son efficacité augmentent considérablement depuis la fin du XIXe siècle
- E. Jusqu'à l'unification du modèle médical, les différentes catégories de soignants sont tout aussi légitimes que les médecins
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°8 : Concernant la profession médicale, choisir la ou les propositions exactes.

- A. La création des universités a permis de légitimer la place du médecin.
- B. Selon T. Parsons, le rôle du médecin est notamment caractérisé au nom d'une spécificité fonctionnelle relative à la maladie
- C. Selon T Parsons, les rôles du médecin et les rôles du malade s'articulent dans une relation sociale complémentaire.
- D. A l'instar de Parsons, Freidson considère la profession médicale comme étant inhomogène
- E. Selon Freidson, la profession médicale est autonome : elle est contrôlée par les médecins eux-mêmes
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°9 : Concernant la violence et la maltraitance, choisir la ou les proposition(s) exacte(s).

- A. La violence n'est que physique pour contraindre, dominer, causer des dommages ou la mort.
- B. Comme la violence, la maltraitance est psychologique et physique.
- C. Priver un enfant d'affection est un exemple de négligence.
- D. Le harcèlement moral est une situation de violence si et seulement si elle a lieu dans un cadre professionnel.
- E. Lors de l'atteinte involontaire à l'intégrité de la personne, une durée de l'Incapacité Totale de Travail (ITT) inférieur à 8 jours est jugée devant le tribunal de police.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°10 : Concernant la violence et la maltraitance, choisir la ou les proposition(s) exacte(s).

- A. Le viol est un délit passible de jugement devant la cour d'assises.
- B. La violence intégrant plus d'un agresseur est une circonstance pouvant modifier la durée de l'ITT pour la victime.
- C. La durée de l'ITT permet une distinction judiciaire entre délit et contravention.
- D. L'arrêt de travail et l'ITT sont deux notions identiques.
- E. De nos jours, le premier appel suivant la décision rendue par la cour d'assises se fait devant la cour de cassation.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°11 : Concernant la maltraitance de l'enfant, choisir la ou les propositions exactes.

- A. Un enfant se mettant lui-même en danger est un enfant en danger.
- B. Devant un enfant en risque, il faut transmettre l'information aux autorités judiciaires.
- C. Un enfant est en danger si sa moralité est en danger.
- D. Le signalement à la justice d'un enfant en danger se fait uniquement auprès d'un procureur de la république.
- E. La décision de signaler un enfant en danger sera mieux réalisée par un médecin que par une équipe pluridisciplinaire.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°12 : Concernant les cas cliniques des enfants en danger, choisir la ou les propositions exactes.

- A. Le syndrome de Tardieu Silverman peut avoir comme diagnostic différentiel principal la mort inattendue du nourrisson.
- B. Le syndrome de l'enfant secoué est visible par l'aspect radiologique de plusieurs fractures d'âges différents.
- C. Les familles à risques sont uniquement celles qui se trouvent dans les catégories sociales les plus défavorisées.

- D. L'hématome est moins profond que l'ecchymose.
- E. Dans le syndrome de Münchhausen par procuration, nous pouvons constater que les parents demandent que l'enfant subisse le moins d'examen complémentaires possible.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°13 : Concernant la mort inattendue du nourrisson, choisir la ou les propositions exactes.

- A. Est l'une des premières causes de mortalité post natale.
- B. Nécessite la collaboration entre la filière pédiatrique et la filière médico-légale.
- C. L'autopsie scientifique est non opposable, ordonnée par le procureur.
- D. Le décès du nourrisson chez une tierce personne peut être un signe évocateur d'une mort naturelle.
- E. Il existe un fichier de refus d'autopsie empêchant quelque soit le contexte d'autopsier ceux qui y sont inscrits.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°14 : Concernant le secret professionnel et ses dérogations, choisir la ou les propositions exactes.

- A. Le banquier, comme le médecin est soumis au secret professionnel.
- B. L'article 226-14 du code pénal comporte des dérogations de l'article 226-13 relatif au secret professionnel.
- C. Le fait que le médecin parle au procureur d'un patient victime de violence est une dérogation directe.
- D. Le médecin peut signaler aux autorités compétentes du caractère dangereux de son patient détenteur d'une arme.
- E. Le fait d'avoir une maladie contagieuse crée une dérogation obligatoire.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°15 : Une ablation du foie est une

- A. Hépatotomie.
- B. Hépatectomie.
- C. Hépatostomie.
- D. Hépatopathie.
- E. Hépatopexie.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°16 : Le terme « Bronchorrhée » désigne

- A. Une contraction spasmodique des muscles lisses de la paroi des bronches.
- B. Un écoulement de sang hors des vaisseaux qui irriguent les bronches.
- C. Une hernie appendue à une bronche et remplie de liquide clair.
- D. Une dilatation plus ou moins prononcée d'une ou plusieurs bronches.
- E. Est une augmentation pathologique de la sécrétion de mucus par les bronches, qui se traduit par une expectoration anormalement abondante.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.